



ici POUR
inspirer.



Prévost

Léa-May, ici pour avancer

Séance ordinaire du conseil municipal du 10 février 2025 à 19 h



PAUL GERMAIN

pgermain@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



JOEY LECKMAN

District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



MICHEL MORIN

District 3 : Secteurs des
Pins, Mozart et des
Patriarches
mmorin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



SARA DUPRAS

District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT

District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.3 Période d'intervention du maire

Des produits d'ici



Bières
Brasserie Herman



Liquide à vaisselle
Terre à soi



Miel
Miel de la Garde





Canots
Canots Nor-West



Sirop d'érable
North Hatley



Café
KOHI Micro-torréfacteur



Des produits d'ici



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

1.6 Adoption des procès-verbaux depuis la dernière séance ordinaire

Procès-verbaux à adopter

- Séance ordinaire du 20 janvier 2025; et
- Séance extraordinaire du 3 février 2025.

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

1.7 Question du public – 30 minutes

Pour les personnes que leur intervention relève plus du commentaire et non pas d'une question, vous pouvez m'écrire au : paul.germain@ville.prevost.qc.ca



30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings

Gestion des affaires financières

2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 10 février 2025

Déboursés	
Numéro des chèques et transferts	Total des déboursés
Chèques : 63707 à 63786 Transferts : 93860 à 94020	1 753 003,05 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
72247 à 72408	2 126 616,88 \$

Gestion règlementaire

3.1 Dépôt du certificat de la greffière suivant la tenue d'une procédure de registre

- Règlement 859 décrétant un emprunt et une dépense pour des travaux de construction des infrastructures municipales pour une nouvelle rue entre le boulevard du Curé-Labelle et la rue Principale

Suivant la tenue d'un registre les 3 et 4 février 2025, le règlement 859 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Gestion règlementaire

3.2 Adoption – Règlement 860 décrétant l’acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures et de l’ingénierie et autorisant un emprunt nécessaire à cette fin

- Objet du règlement :
 - Décréter un emprunt et une dépense pour l’acquisition des équipements nécessaires aux activités de la Direction des infrastructures et de l’ingénierie
 - Emprunt : 618 000 \$
 - Amortissement : 10 ans
 - Un registre sera tenu pour ce règlement, dont les détails seront donnés par avis public



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des contrats

5.1 Tonte de gazon et nettoyage des espaces verts – Demande de prix TP-DP-2025-01 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant corrigé avec taxes
1	C.G.E. Entretien saisonnier S.E.N.C.	59 532,35 \$	68 447,32 \$
2	9291-7988 Québec inc. (Entreprise spécialisée MG)	105 367,00 \$	121 145,71 \$
3	9213-0871 Québec inc. (Lee Ling Paysagement)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.2 Fauchage des terrains vacants et des accotements – Demande de prix TP-DP-2025-02 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant corrigé avec taxes
1	9187-9999 Québec inc. (Entreprise Dominic Alarie)	39 459,47 \$	45 368,53 \$
2	C.G.E. Entretien saisonnier S.E.N.C.	39 668,60 \$	45 608,97 \$
3	9291-7988 Québec inc. (Entreprise spécialisée MG)	41 516,00 \$	47 733,02 \$
4	9213-0871 Québec inc. (Lee Ling Paysagement)	Aucune offre déposée	

Gestion des contrats

5.3 Services professionnels pour l'évaluation de sécurité du barrage du lac Saint-François –
Demande de prix ING-2024-01-01 – Octroi de contrat

	Fournisseurs	Montant sans taxes	Montant avec taxes
1	WSP Canada Inc.	46 245,00 \$	53 170,19 \$
2	CIMA+ S.E.N.C.	48 825,00 \$	56 136,54 \$
3	Stantec Experts-Conseil Ltée	Aucune offre déposée	



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Gestion des infrastructures

6.1 Dépôt d'une demande d'aide financière – Programme d'aide financière d'Hydro-Québec – Installation de trois bornes de recharge double régulière dans le cadre de la construction de la nouvelle bibliothèque



Borne sur rue



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

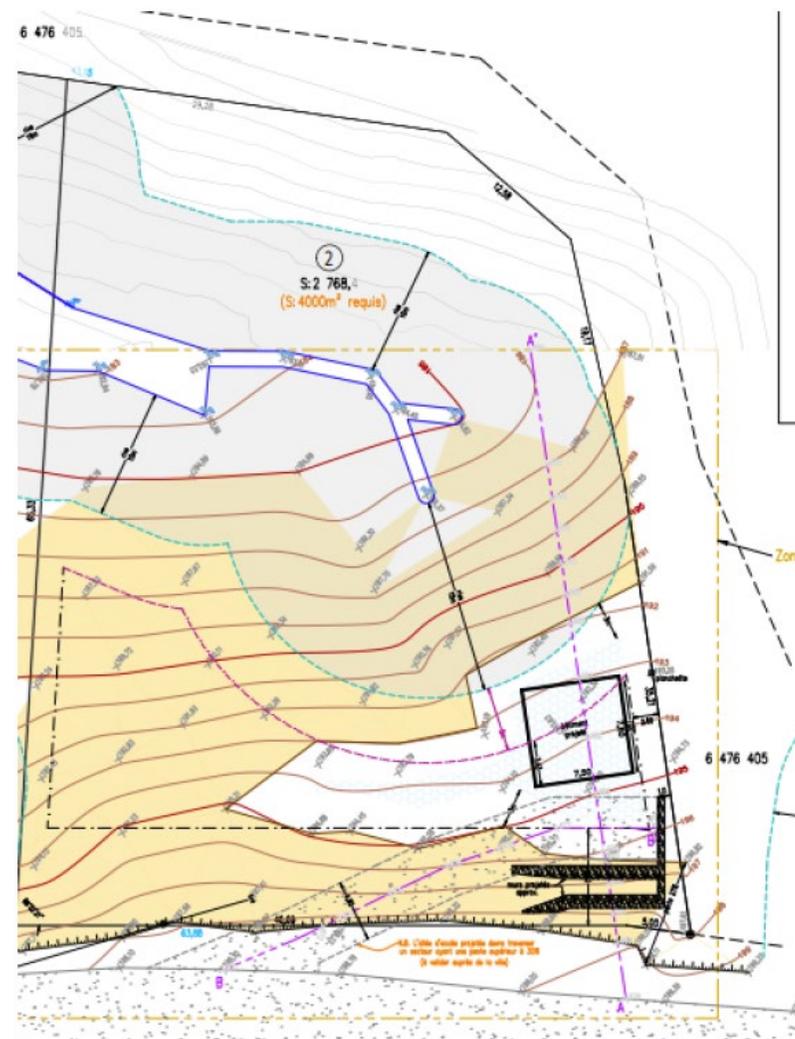
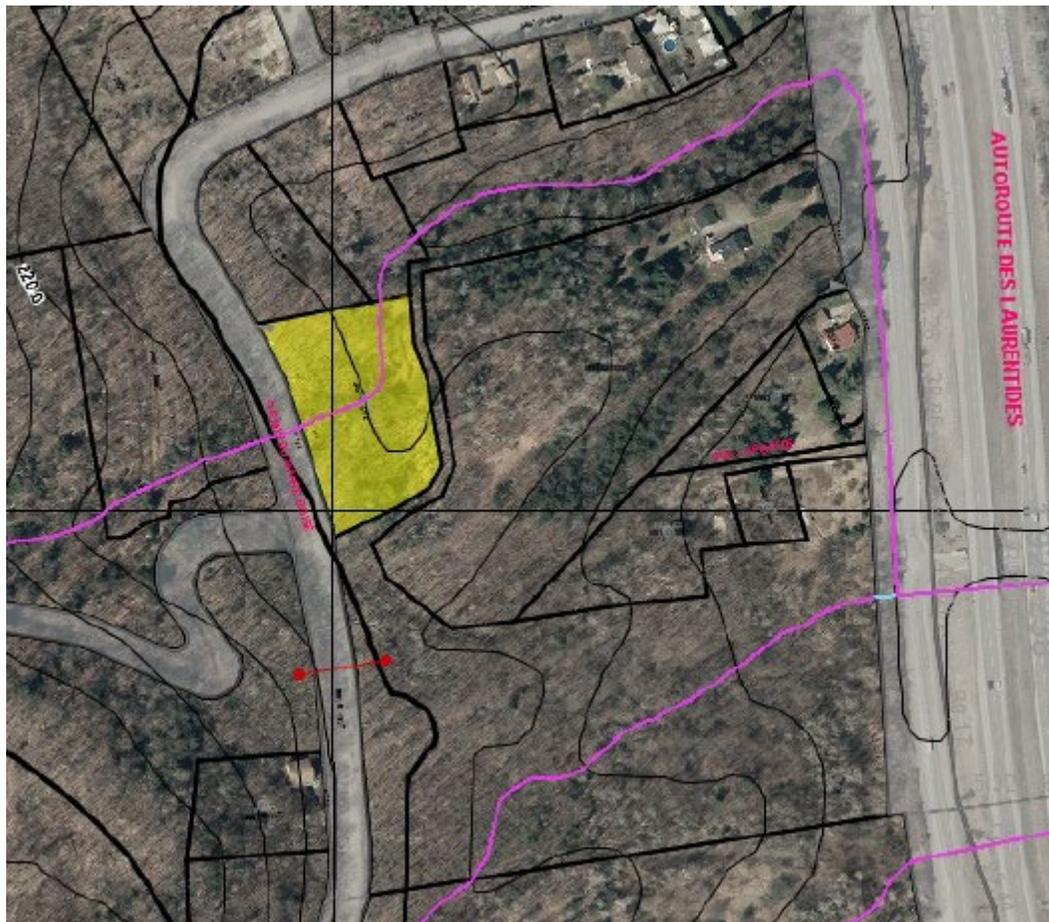
Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

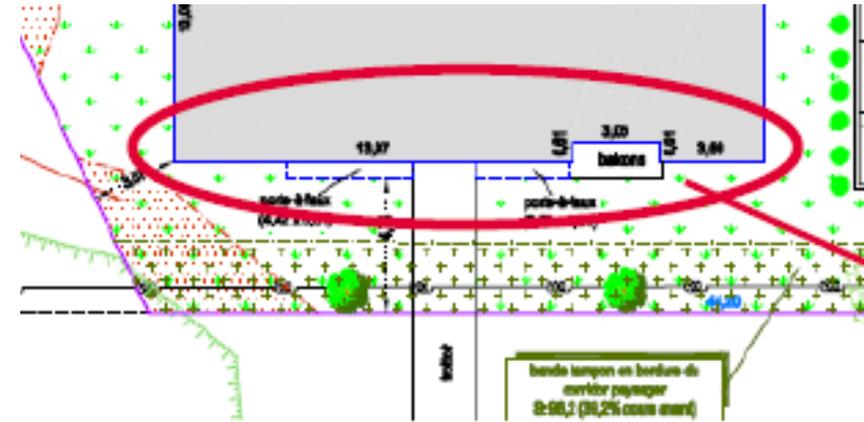
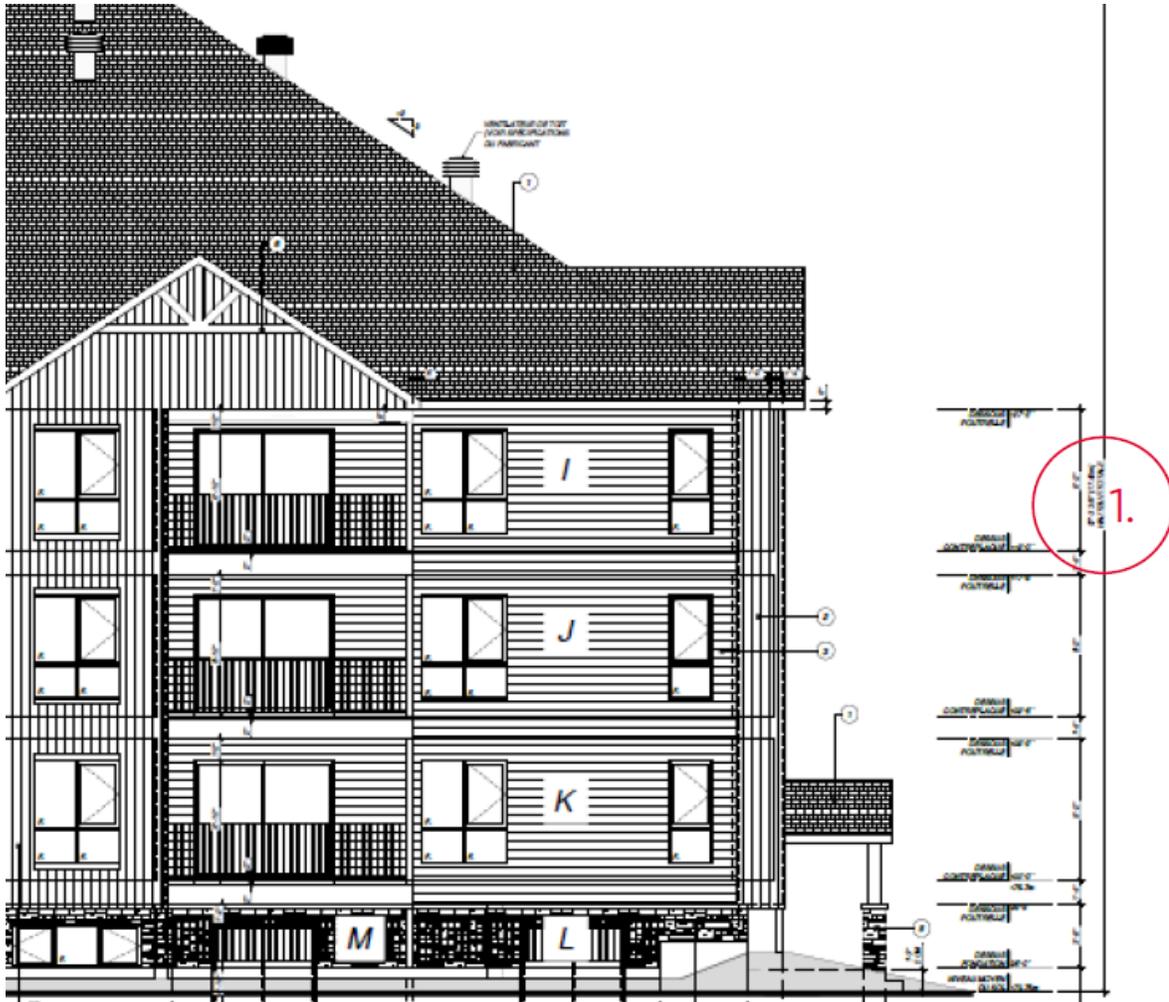
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.2 Demande de dérogation mineure 2024-0099 visant la superficie d'un lot projeté – Propriété sise au 1186, chemin du Manse-Boisé



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.3 Demande de dérogation mineure 2025-0004 visant la construction d'une habitation multifamiliale – Propriété sise au 2959, boulevard du Curé-Labelle



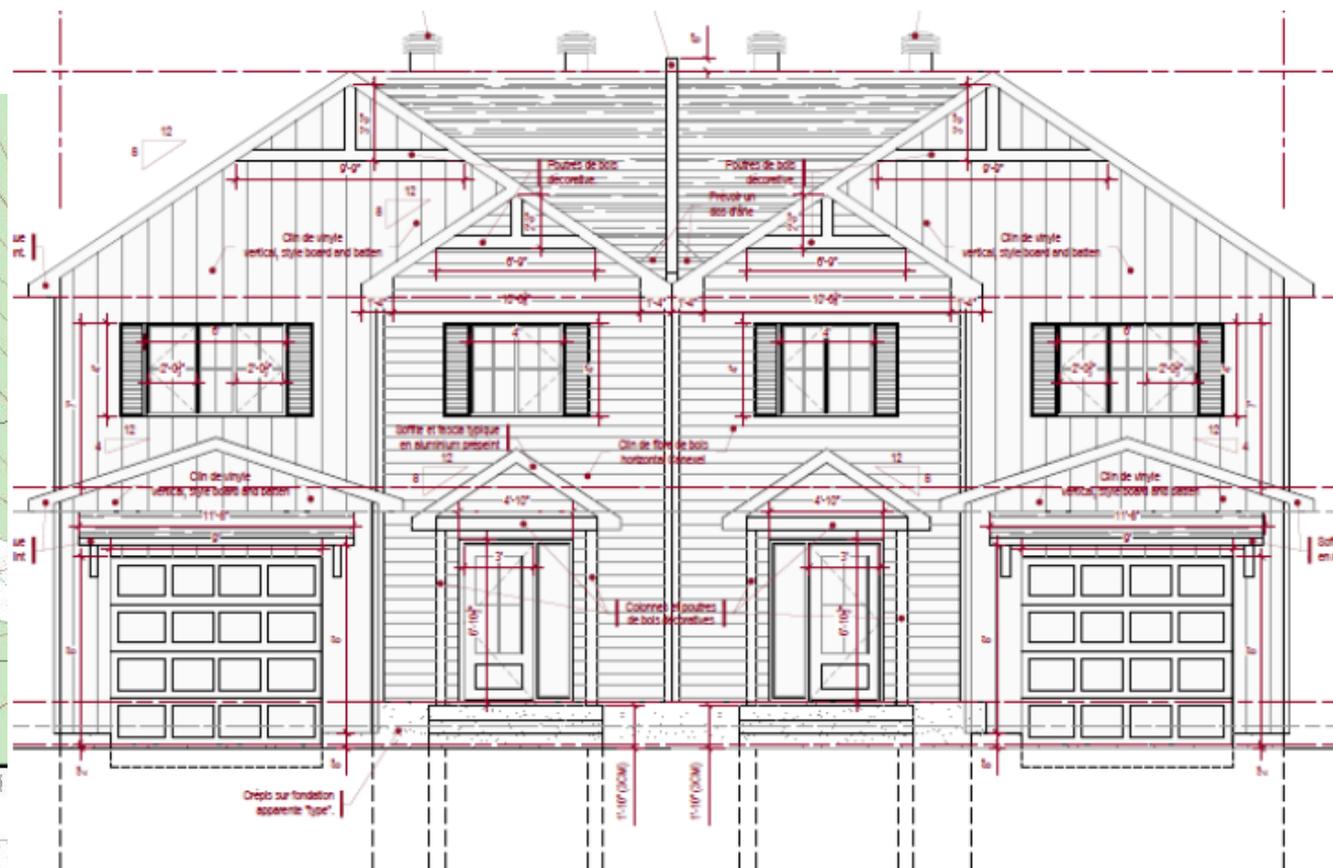
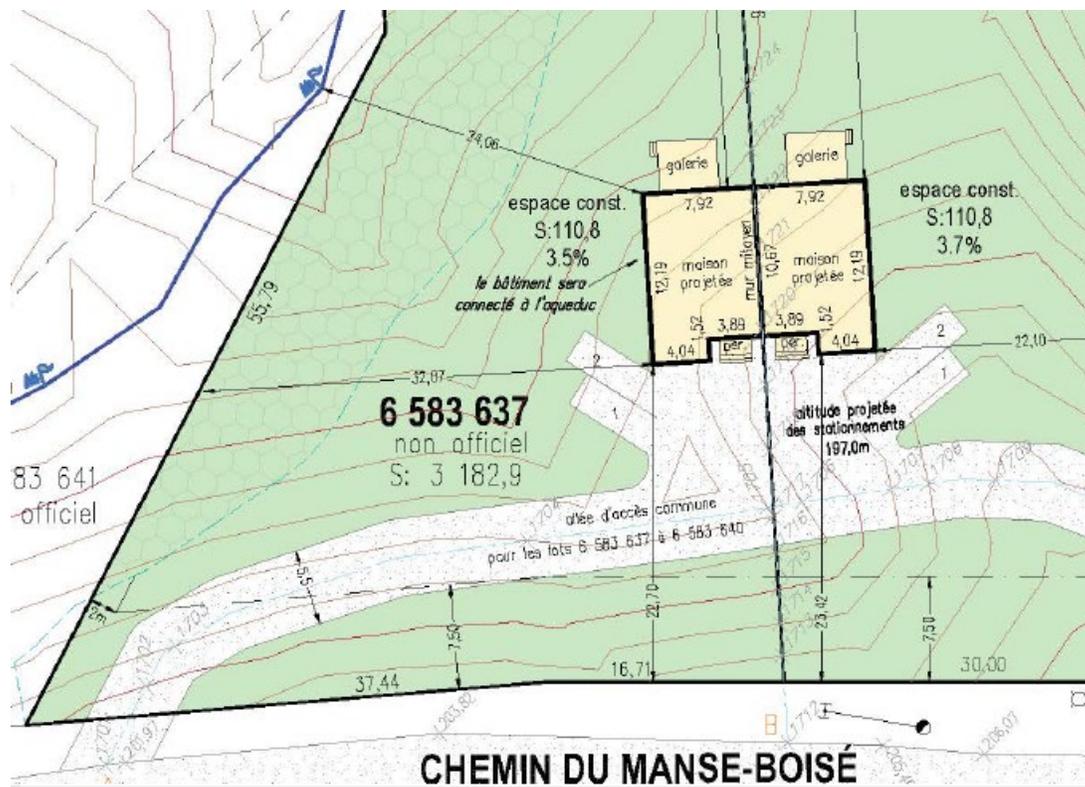
Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.4 Demande de PIIA numéro 2024-0135 visant le secteur du corridor paysager de la route 117 –
Propriété sise au 3029, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.6 Demande de PIIA numéro 2024-0140 visant la zone de niveau sonore élevé – Propriété sise au 1172, chemin du Manse-Boisé



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.7 Demande de PIIA numéro 2025-0002 visant le secteur du corridor paysager de la route 117 –
Propriété sise au 2493, boulevard du Curé-Labelle



Gestion de l'urbanisme et mise en valeur du territoire

10.8 Demande de PIIA numéro 2025-0003 visant le secteur du corridor paysager de la route 117 –
Propriété sise au 2446, boulevard du Curé-Labelle





Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

30:00

mins: secs: type:

 Breaktime for PowerPoint by Flow Simulation Ltd.

Show Settings



Ville de Prévost
2870, boulevard du Curé-Labelle
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca

Site web : www.ville.prevost.qc.ca

Facebook : www.facebook.com/villedeprevost

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

Lundi 10 mars 2025 à 19 h

Bonne fin de soirée !